



# Lettre de Venerque N° 151 JUILLET-AOÛT 2009

---

**Contact :** [communication@mairie-venerque.fr](mailto:communication@mairie-venerque.fr)

**Site municipal :** [www.mairie-venerque.fr](http://www.mairie-venerque.fr)

---

## **Lettre ouverte aux administrés :**

Madame, Monsieur,

Pour la deuxième fois en un mois, notre commune vient de subir un grand rassemblement des gens du voyage (environ 70 caravanes), alors même que la loi indique que les communes de moins de 5 000 habitants ne sont soumises à aucune obligation en matière d'accueil des gens du voyage.

Comme à l'accoutumée, l'arrivée s'est faite dans l'après-midi avec destruction du portique d'accès aux allées du Duc et menace d'intrusion sur les terrains de foot. Dans l'urgence, la municipalité a posé le canevas d'une négociation : durée limitée à une semaine, stationnement sur la plaine hippique, paiement direct aux intervenants pour les réparations des dégâts et pour la manutention des pierres enterrées, dédommagement de la commune par un don au Centre Communal d'Action Sociale, réalisation d'un état des lieux conjoint le jour du départ.

Une nouvelle fois, ce stationnement illégal s'est effectué de manière contrainte et a entraîné des récriminations des habitants sur des atteintes à la salubrité, la sécurité ou la tranquillité publique. Nous n'acceptons plus que notre commune subisse ces contraintes.

Lors du dernier Conseil Municipal, les élus ont indiqué ne pas vouloir s'inscrire dans la récurrence du processus d'une négociation contrainte. Ils ont pris la décision de traiter la prochaine venue de gens du voyage en interdiction totale, avec dépôt d'un référé.

L'Etat a mis à disposition des collectivités des procédures de mise en demeure et d'évacuation forcée des occupants illicites d'un terrain. Cette procédure sera automatiquement mise en place par une saisine immédiate de la sous-préfecture.

Notre commune, hors de toute contrainte légale et pour répondre à des arrêts en urgence, met un terrain à disposition pour un stationnement temporaire de quatre à cinq caravanes, sur un espace situé entre l'avenue du Moulin-Vieux et l'Ariège.

Nous respectons le choix de mode de vie nomade et notre position est dictée par un souci d'exigence d'accueil. Nous pensons que des rassemblements sur le territoire de communes de plus 5 000 habitants, qui n'ont pas créé d'aires de stationnement, seraient plus efficaces pour qu'enfin ces communes respectent la loi et permettent d'effectuer des déplacements dans les conditions d'hygiène, de sécurité et de tranquillité.

Venerque est un village accueillant et paisible, il ne peut pas être le point de chute récurrent de grands rassemblements itinérants.

Votre dévoué,

*Michel DUVIEL*  
*Maire de Venerque*

## *Scolaire et périscolaire*

∅ **L'école est finie depuis le jeudi 2 juillet 2009** : La rentrée est prévue le **jeudi 3 septembre 2009**, à 9h pour l'école primaire (élémentaire et maternelle). Pour le collège, les 6ème entreront le **jeudi 3 septembre**, les autres niveaux le **vendredi 4** (sans les 6ème). Tous les collégiens seront présents le **lundi 7**.

∅ **Fermeture ALSH au mois d'août** : A partir du constat effectué l'année passé, sur une ouverture du Centre de Loisirs la dernière semaine d'août : fréquentation très faible, réponse de restauration non satisfaisante, ont conduit les élus de la Communauté de Communes à ne pas renouveler ce choix pour l'année 2009. Il existe une réponse, onze mois sur douze, aux problématiques de garde, d'éveil, d'évolution et d'émancipation des enfants et des jeunes de 0 à 18 ans. Pour la période estivale, des modes d'accueil sont variés : centre de loisir ouvert le mois de juillet, séjours de vacances organisés et adaptés à chaque tranche d'âge, chantier jeunes, activités gratuites dans le cadre du Contrat Educatif Local. Même si cette réponse n'est pas satisfaisante pour certains administrés, elle est celle de notre intercommunalité, en fonction de ses moyens financiers et participe à la mise en œuvre d'actions bien au-delà de ce qui est fait par ailleurs.

∅ **Restauration Scolaire** : Le poste de Chef cuisine des écoles de Venerque est pourvu. Avec plus de 40 candidatures, le choix s'est arrêté sur M. BARBE, actuellement responsable adjoint de la restauration scolaire de Saint Jory. Celui-ci a donné son accord pour être, à compter du 27 août 2009, recruté sur le poste de chef cuisinier et responsable du nettoyage des bâtiments publics. Il s'est présenté le 18 juin aux équipes des écoles lors de la cérémonie de fin d'année scolaire, à cette occasion fut fêté le départ de Mme Gardelle.

∅ **Partenariat Mairie de Venerque-Centre Guilhem** : La municipalité et le Centre Guilhem viennent de signer une convention pour la production de plants. Le Centre couvrira pour partie, via ses serres, le besoin communal pour les espaces verts et le fleurissement du village, en contrepartie la commune accueillera dans ses services des élèves stagiaires du Centre Guilhem.

## *Informations*

∅ **Personnel communal** : Après 11 mois de présence, départ le 3 juillet des Services Techniques de Venerque, d'Ingrid Boucher. Elle va poursuivre ses activités professionnelles vers un projet de création d'une micro entreprise dans l'Ariège, nous lui souhaitons une pleine réussite.

∅ **Bulletin communal** : Dans quelques jours, distribution, par vos élus, dans vos boîtes aux lettres, du dernier numéro du bulletin municipal, simultanément avec le bulletin du SMIVOM.

∅ **Pont du 13 juillet** : Journée non travaillée pour l'ensemble des services de la mairie. Une astreinte sera assurée les 13 et 14 juillet par une personne des services techniques, en appui au maire ou maire adjoint de permanence.

∅ **Travaux de réhabilitation de l'Eglise** : Les travaux consisteront en un remaniement des toitures, une restauration des pierres et une réfection des corniches, des façades Nord, Est et Sud en partie. Ces travaux seront réalisés par des entreprises spécialisées dans la restauration du bâti ancien. A cette occasion, l'ancien mécanisme de commande du carillon sera descendu du clocher, pour l'exposer au public après réfection. Le chantier débutera le **1<sup>er</sup> septembre** pour une durée d'environ neuf mois. La place St Pierre sera partiellement bloquée, ce qui conduira à déplacer le marché du jeudi matin sur les allées du Duc, dès début septembre.

∅ **ERDF informe la Mairie** : Coupures de courant pour travaux à caractère impérieux, **le mardi 1er septembre**. Sont concernés les endroits suivants : chemin St Martial, route de Narbonne. Un courrier d'ERDF sera adressé à chaque particulier concerné.

✂ **Prochain Conseil Municipal** : La date du **8 septembre** est arrêtée pour le prochain Conseil Municipal, car c'est la date butoir pour la validation du zonage du schéma d'assainissement, au regard des aides financières attendues.

### Médiathèque

↳ Les prochaines **Rencontres Lecture** auront lieu le **Vendredi 18 septembre 2009**, de 14h à 16h, à la Médiathèque, autour du livre **Le cœur cousu** de Carole Martinez, aux Ed. Gallimard et Folio.

↳ **Horaires d'été** : Le Conseil Général de la Haute Garonne finance deux postes pour les mois de juillet et août sur la médiathèque de Venerque. Cette participation permettra un travail sur le fond documentaire et un maintien des horaires d'ouverture au public.

*Mois de juillet & août* : ouverture au public du lundi au vendredi de 15h à 18h, et le samedi de 10h à 12h.

### Vie Associative

↳ **Repas-spectacle, fête locale 2009** : *La fête locale aura lieu le dernier week-end du mois d'août. Cette année, la commission extra-municipale a fait le choix de proposer un repas spectacle, ouvert au public. Si vous aimez les tapas, si vous aimez l'ambiance gitane, rendez-vous le **vendredi 28 août, à 20h**, sur les Allées du Duc de Ventadour. Nombre de places **limité à 300 personnes** : inscrivez-vous dès aujourd'hui, à l'accueil de la mairie. Prix du repas 15 euros par personne et 5 euros pour les moins de 12 ans, paiement de préférence par chèque.*

↳ **Concert harpe et flûte** : Récital donné par Isabelle FROUVELLE et Henri GOUTON, le lundi 27 juillet à 21h en l'église de Venerque, proposé par la mairie de Venerque. Au programme : Haendel, Bochs, Massenet, Brahms, Spohr....**Entrée gratuite.**

↳ **Compagnie théâtrale** : La compagnie internationale « Le clan des songes » s'installe à La Tuilerie. Elle occupera 4 modules, soit environ 70m<sup>2</sup>. Un loyer sera payé à la commune, en plus de prestations compensatrices dont 5 représentations à destination des écoles et une pour le grand public au mois d'Octobre.

### Les champs de notre campagne

Juin a été diversifié dans sa dimension météorologique. Une 1<sup>ère</sup> décade humide avec 40 mm de précipitations, une 2<sup>ème</sup> décade très chaude et une 3<sup>ème</sup> décade de mauvais temps sans réelles pluies bénéfiques à la progression des cultures tournesol et sorgho.

En ce début de mois de juillet cet état perdure, pénalisant ainsi la qualité des grains, des blés tendres et durs, des parcelles qui sont actuellement à maturité. Les volumes récoltés sont inversement proportionnels à la quantité d'eau hivernale que les semis avaient reçue. Les plafonds sont atteints sur quelques parcelles mais la moyenne générale de production à l'hectare reste basse.

En cette saison de récolte, les machines circulent de manière ponctuelle sur les routes, il est recommandé aux automobilistes d'être vigilants lors de leur rencontre. Les engins en récoltant dessinent dans chaque parcelle un fond d'arabesques colorées pour les mois d'été.

## Environnement

↳ **Collecte des encombrants** : La collecte des encombrants, par le SMIVOM, a eu lieu sur Venerque le **vendredi 30 juin** dans près de 100 foyers. Pour information, cette dernière avait été retardée pour cause de plusieurs vendredis non travaillés en Mai, mais aussi du fait d'un camion mis hors service suite à un accident de la circulation. Par mémoire, la collecte a eu lieu tous les trois mois, chez les foyers inscrits en mairie, informés téléphoniquement par le SMIVOM quelques jours avant le ramassage.

↳ **Déchets verts** : Les ramassages se feront le **Mardi 28 juillet et les Mardis 11 et 25 août**. *Inscriptions et renseignements au 05.62.11.59.59.*

↳ **Future station d'épuration** : Le SIALA (Syndicat Intercommunal d'Assainissement Lèze Ariège) et la commune de Venerque ont signé une convention « client », pour le déversement des effluents de la commune vers la nouvelle station, à compter du **1<sup>er</sup> août 2009**. La commune de Venerque a fait acte d'adhésion au syndicat au **1<sup>er</sup> janvier 2010**.

↳ **Enquête publique assainissement** : L'enquête publique sur le plan de zonage de l'assainissement se termine le **8 juillet 2009**. Elle a visé à informer le public sur le projet de zonage, à recueillir ses appréciations, ses suggestions et contre-propositions. L'un des intérêts a été d'informer et de sensibiliser au problème de l'assainissement. A la fin de celle-ci, le commissaire enquêteur rendra un rapport dans lequel il donnera ses conclusions, en faisant part des éventuelles observations et des réponses du maître d'ouvrage. Ce rapport sera tenu à la disposition du public en Mairie.

## Pharmacies de garde

**12 et 14 juillet** : CARTON, Rue du Commerce à PORTET/GARONNE (05.61.72.00.32)

**19 juillet** : DU RECEBEDOU, 8, Chemin des Genêts à PORTET/GARONNE (05.62.20.09.51)

**26 juillet** : DES ECOLES, 3, Rue des Ecoles à ROQUES/GARONNE (05.61.72.12.81)

**2 août** : PIQUEMAL, 45, Rue Clément Ader à ROQUETTES (05.61.72.22.90)

**9 août** : DEMOUIX, 4, Rue Simon de Lancefoc à VENERQUE (05.61.08.50.02)

**15 et 16 août** : MIGNONAT & PERIOLE-FERRER, 1, Avenue du Mont Frouzi à VENERQUE (05.61.08.50.35)

**23 août** : LE GUELINEL, 2, Avenue du Lauragais à LE VERNET (05.61.08.07.36)

**30 août** : DE LA MADELEINE, 4 Route de Toulouse à AUTERIVE (05.61.50.61.62)

## **Dates à retenir :**

- **Jeudi 2 juillet** : Permanence, de 16h à 18h, de Mme Cécile HA MINH TU, à la mairie.
- **Mercredi 8 juillet** : Fin de l'enquête publique sur le zonage assainissement.
- **Samedi 11 & dimanche 12 juillet** : Etapes du Tour de France, Andorre-St Girons et St Gaudens-Tarbes.
- **Mardi 14 juillet** : Fête Nationale.
- **Lundi 27 juillet** : Concert de harpe et de flûte à l'église à 21h
- **Fête locale du vendredi 28 au Lundi 31 août** :
  - **Vendredi** : début de la fête par un diner-spectacle, ouvert au public.
  - **Samedi** : jeux & activités sportives pour les enfants, tournoi de foot inter quartier, concours de pétanque, spectacle musical assuré par **l'orchestre OLYMPIA**.
  - **Dimanche** : messe et commémoration au monument aux morts, course cycliste, spectacle musical assuré par **l'orchestre ALMERAS**.
  - **Lundi** : concours de pétanque, jeux en bois, spectacle pyrosymphonique et soirée musette -variétés avec **l'orchestre Maxime LEWIS**